



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Corse

Commune : Ersa

Autres communes :

R500

Appellation : Phare de la Giraglia

Monument(s)

Appellation : Phare de la Giraglia

Protection : classement

Arrêté : classement le 19/04/2011

Étendue de la protection : en totalité y compris la plateforme extérieure, la citerne et l'ancienne batterie

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.